



Service : Police Municipale

Filière : sécurité

Cadre d'emplois : agent de police municipale

Poste à pourvoir : le plus rapidement possible

LA POLICE INTERCOMMUNALE

Etre proche du citoyen : telle est l'action prioritaire des agents de la Police intercommunale.

Elle a pour mission la sensibilisation et la prévention auprès des usagers du territoire de la CCFG.

VOS MISSIONS

Le policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également une relation de proximité avec la population.

Au sein d'une équipe de 6 agents et 3 ASVP, vous assurerez les missions suivantes sur l'ensemble du territoire :

- Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques ;
- Recherche et relevé des infractions ;
- Etablissement et rédaction des rapports d'activités, des comptes rendus, de mission d'ilotage et de prévention ;
- Traitement et enregistrement des objets trouvés ;
- Police funéraire ;
- Animation et pilotage d'équipe ;
- Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale ;
- Patrouille pédestre, VTT ou en véhicule.

Particularités du poste : les horaires du service sont irréguliers et font l'objet d'un planning hebdomadaire. L'agent sera amené à intervenir les week-ends et jours fériés suivant les besoins du service.

VOTRE PROFIL

Vous connaissez le rôle des administrations, les pouvoirs de police du maire ainsi que ceux des services de la sécurité et de la justice. Vous savez appliquer les techniques de communication, de gestion de conflit, de médiation ainsi que les techniques d'interpellation, d'enquête et de prélèvement. Vous connaissez les techniques de neutralisation des armes et animaux dangereux. Vous faites preuve de rigueur, d'un fort esprit d'équipe et d'autonomie.

Vous êtes reconnu pour votre sens du service public et vos qualités relationnelles. Vous disposez d'une bonne condition physique.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET AVANTAGES :

Recrutement par voie statutaire uniquement.

Lieu de travail : Hôtel de ville de Bonneville, à 8 minutes de la gare de Bonneville et de son offre Léman Express – TER)

Temps de travail : 35h hebdomadaire (sur 4,5 jours), astreinte le week-end (1 sur 6 environ, et selon les nécessités de service)

Rémunération : traitement statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois + prime vacances

Avantages : prise en charge abonnement transports (50%) ; forfait mobilités durables ; tickets restaurants ; CESU ; COS.

POUR REJOINDRE LA CCFG

Merci de transmettre un CV et une lettre de motivation adressés à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Faucigny-Glières avant le : 02/04/2023

Par courrier ou par mail :

Service des ressources humaines
6, place de l'hôtel de ville 74130 Bonneville
drh@ccfg.fr

Besoin d'informations complémentaires :

Contactez notre chargée de recrutement
Tél : 07.88.15.57.16

